

vice dans les divers départements de l'administration en Angleterre et dans notre pays, mais dans chaque cas ils ont contribué dans une importante mesure au progrès de la nation. A mon sens, le Collège militaire royal non seulement égale tout autre collège du genre en Angleterre et aux Etats-Unis, mais il est supérieur à n'importe quelle institution de même nature qui existe dans le monde entier.

M. HEAPS: C'est avec plaisir que j'ai écouté la déclaration du ministre, et je m'accorde avec lui sur plusieurs points, mais un détail surprenant qu'il a communiqué au comité, c'est qu'une forte proportion de ces jeunes gens embrassent des carrières civiles. En d'autres termes, ce collège, qui a réellement pour objet la formation d'officiers pour l'armée, est utilisé pour des fins civiles. C'est là une des choses que j'avais à l'idée lorsque j'ai posé ma question. Si l'on y donne presque gratuitement une formation professionnelle à une certaine classe de jeunes gens de notre pays, on devrait accorder le même privilège à d'autres. J'aimerais savoir quelle formation ils reçoivent dans ce collège. Je conçois que l'instruction militaire doive y jouer un certain rôle, mais je crois comprendre que d'autres matières sont comprises dans le programme d'enseignement. Le ministre pourrait-il donner au comité une idée de la formation qu'on y donne?

L'hon. M. MACKENZIE: Les cadets y font des études d'un caractère général, bien qu'il y ait spécialisation dans les matières propres à la profession d'ingénieur. Le programme d'études comprend les mathématiques, le génie civil, l'arpentage, la physique, la chimie, le français et l'anglais, et la discipline à laquelle sont astreints les étudiants constitue l'une des plus importantes caractéristiques du cours d'études. La pratique de la gymnastique et les exercices de toutes sortes auxquels les cadets se livrent en plein air les maintiennent en bonne santé.

M. HEAPS: Je crois comprendre qu'environ la moitié des cadets prennent du service dans l'armée permanente?

L'hon. M. MACKENZIE: Je puis indiquer les chiffres.

M. HEAPS: Ceux des cinq dernières années seront suffisants.

L'hon. M. MACKENZIE: En 1929-1930, 23 p. 100 des cadets ont obtenu leurs brevets d'officiers; en 1930-1931, 30 p. 100 les ont obtenus; en 1931-1932, la proportion a été de 17 p. 100; en 1932-1933, elle a été de 47 p. 100; en 1933-1934, de 35 p. 100, et en 1934-1935,

dernière année pour laquelle on possède des statistiques, elle a été de 49 p. 100.

(Le poste est adopté.)

Aéronautique.—Aviation royale du Canada.—Dépenses relatives à l'entretien général de l'aéronautique, y compris la formation du personnel des forces aériennes permanentes et non permanentes, et l'établissement des facilités nécessaires, \$4,130,000.

M. GREEN: A-t-on pris des mesures en vue d'organiser la défense aérienne sur les côtes du Canada?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui. Cette question est l'une des premières dont le ministère a eu à s'occuper. En fait, le problème s'est posé à l'attention du ministère il y a plusieurs années, et certains plans avaient été élaborés par mon prédécesseur quant à l'étude des défenses côtières, plus particulièrement celles de la Colombie-Britannique. Les crédits de cette année prévoient l'agrandissement des logements réservés au personnel de l'aéronautique à Jericho Beach, Vancouver. Mon prédécesseur et ses conseillers avaient projeté d'affecter \$375,000 à l'aménagement de hangars et de pistes de décollage à Jericho Beach. Les ingénieurs ont examiné la situation et fait des recommandations, et l'on a décidé qu'il n'y a aucun risque à entreprendre des aménagements considérables. Une somme est affectée à la construction d'un nouveau hangar, et l'on effectuera probablement quelque autre aménagement plus tard. Voilà la situation en ce qui a trait à l'aéronautique. On projette aussi certains travaux, que je ne mentionnerai pas, à l'égard de nos défenses navales dans la même province, mais ils figurent dans les crédits navals.

M. GREEN: Sont-ce là les seules mesures que l'on a prises en vue d'organiser les défenses aériennes sur le littoral du Pacifique?

L'hon. M. MACKENZIE: Les défenses aériennes seront renforcées de temps à autre à mesure que les fonds seront disponibles. Cette année certaines augmentations seront faites à Vancouver et l'on projette pour plus tard un accroissement considérable des forces aériennes sur la côte du Pacifique. Naturellement, l'expansion des forces aériennes et navales devrait être réalisée simultanément, mais j'admets qu'elle se fait sur une échelle bien modeste. Toutefois, nous agissons avec autant de rapidité que nous le permettent les ressources économiques dont nous disposons présentement.

M. GREEN: Le ministre pourrait-il donner au comité une idée des frais qu'occasionnerait l'établissement de défenses aériennes convenables sur la côte du Pacifique?